



## Grandes cultures

**N°11**  
**12/04/2023**

Edition **Poitou-Charentes**

Bulletin disponible sur [bsv.na.chambagri.fr](http://bsv.na.chambagri.fr) et sur le site de la DRAAF [draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal](http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal)

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**  
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !



### Animateur filières

Céréales à paille / Maïs  
Khalid KOUBAÏTI

**FREDON Nouvelle-Aquitaine**  
khalid.koubaiti@fredon-na.fr

### Oléagineux

Elodie TOURTON / Terres Inovia  
e.tourton@terresinovia.fr

### Protéagineux

Agathe PENANT / Terres Inovia  
a.penant@terresinovia.fr

### Animateurs délégués

Céréales à paille / Maïs  
Clément GRAS / ARVALIS  
c.gras@arvalis.fr

### Directeur de publication

Luc SERVANT  
Président de la Chambre Régionale  
Nouvelle-Aquitaine  
Boulevard des Arcades  
87060 LIMOGES Cedex 2  
accueil@na.chambagri.fr

### Supervision

DRAAF  
Service Régional  
de l'Alimentation  
Nouvelle-Aquitaine  
22 Rue des Pénitents Blancs  
87000 LIMOGES

Supervision site de Poitiers

Reproduction intégrale  
de ce bulletin autorisée.

Reproduction partielle autorisée  
avec la mention « extrait du  
bulletin de santé du végétal  
Nouvelle-Aquitaine Grandes  
cultures N°X du JJ/MM/AA »

## Ce qu'il faut retenir

### Colza

- **Stade** : F1 à G2 (BBCH 60 à 71), 100 % des parcelles ont atteint ou dépassé le stade F1.
- **Pucerons cendrés** : augmentation des parcelles concernées.
- **Sclérotinia** : près de 50 % des parcelles au stade de prise en compte du risque.
- **Charançons des siliques** : pression très faible pour l'instant.

### Pois protéagineux de printemps

- **Stade** : 5 feuilles à 7 feuilles (BBCH 15 à BBCH 17).
- **Sitone** : fin de la période de risque.
- **Ascochyte** : apparition précoce, à surveiller.

### Blés d'hiver

- **Stade** : 2 à 3 nœuds (BBCH 32 - 33), les plus avancés sont à DFE (BBCH 39).
- **Septoriose** : en progression, surveillez les symptômes sur les 3 dernières feuilles.
- **Rouilles jaune et brune** : quelques symptômes observés.
- **Oïdium** : faible, à surveiller sur les variétés sensibles.
- **Piétin verse** : symptômes en progression, mais au-delà du stade épi 1 cm, il n'est plus justifié d'évaluer le risque.
- **Viroses** : JNO signalée dans quelques parcelles.

### Orge d'hiver

- **Stade** : variable de 2 nœuds au stade gonflement (BBCH 32 - 45).
- **Helmintosporiose** : évolution significative, surveillez toutes les parcelles.
- **Rhynchosporiose** : présente faiblement, à surveiller.
- **Rouille naine et Oïdium** : faiblement présentes, surveillez les situations avec des variétés sensibles.
- **Septoriose de l'orge** : à signaler en cas de présence.
- **Charbon nu** : à signaler en cas de présence.

### Maïs

- **Situation** : début des semis notamment en Charente-Maritime.
- **Limaces et oiseaux** : à surveiller.

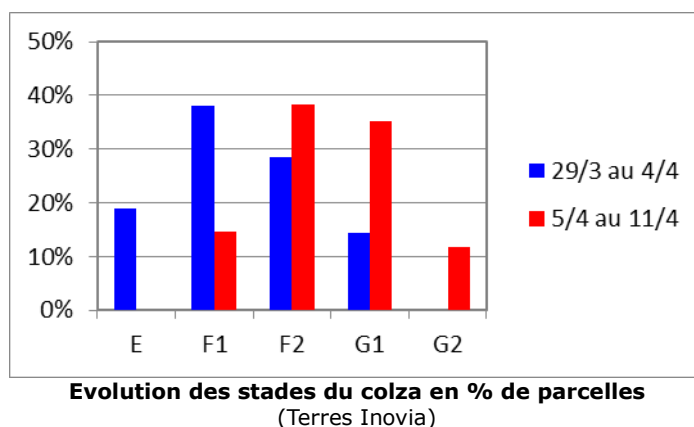
| Nombre de parcelles | Colza | Pois protéagineux de printemps | Blés | Orge |
|---------------------|-------|--------------------------------|------|------|
| Créées              | 65    | 18                             | 65   | 22   |
| Observées           | 34    | 7                              | 32   | 10   |



## Colza

### • Stade phénologique et état de la culture

Cette semaine, 34 parcelles du réseau Poitou-Charentes sont observées. L'évolution des stades est rapide en lien avec l'élévation des températures des derniers jours. Les parcelles les plus avancées atteignent le stade G2 - les 10 premières siliques ont une longueur comprise entre 2 et 4 cm.



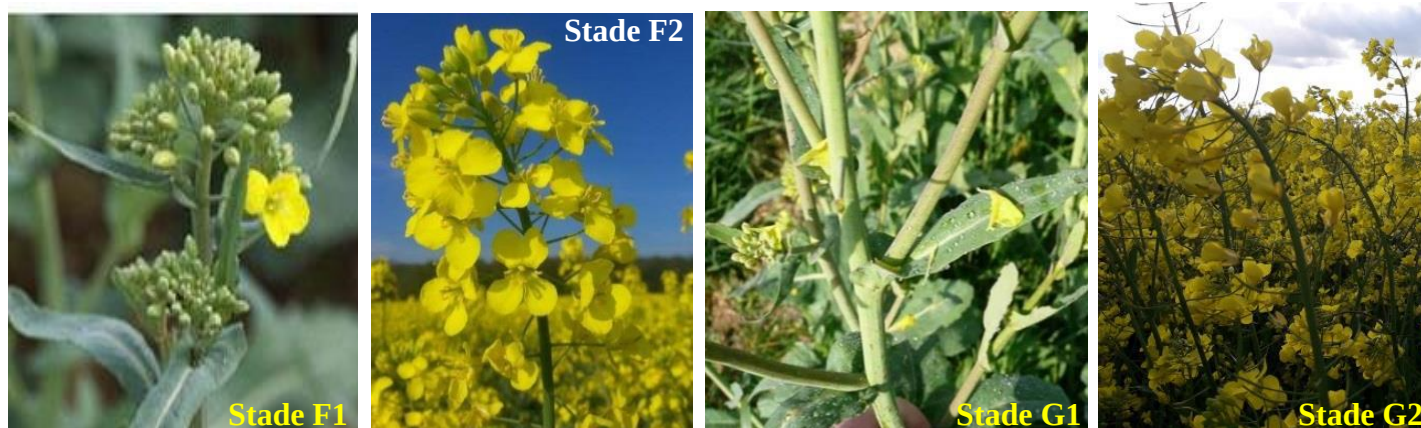
### Rappel des stades

**Stade F1 (BBCH 60) :** « début floraison, 1ère fleur ouverte », la parcelle est verte ».

**Stade F2 (BBCH 61) :** « Allongement de la hampe florale, nombreuses fleurs ouvertes ».

**Stade G1 (BBCH 70) :** « Chute des premiers pétales. Les 10 premières siliques ont une longueur inférieure à 2 cm ».

**Stade G2 (BBCH 71) :** « Les 10 premières siliques ont une longueur comprise entre 2 et 4 cm ».



Stades du colza  
(Crédit Photo : Terres Inovia)

### • Pucerons cendrés

Le nombre de parcelles signalant la présence de pucerons augmente par rapport à la semaine passée passant de 5 à 13. Le seuil de 2 colonies par m<sup>2</sup> est même atteint pour une parcelle du réseau en Charente-Maritime (Berneuil). Hors réseau, des parcelles avec une présence sur presque toutes les plantes peuvent

être observées et sans présence d'auxiliaire. Un contrôle régulier des parcelles est nécessaire. L'impact des pucerons cendrés est plus important lors d'attaque précoce.

Si habituellement au printemps, les infestations progressent généralement depuis les bordures vers l'intérieur des parcelles en lien avec l'arrivée des pucerons cendrés par vol. Cette campagne, certaines parcelles ont une répartition homogène au sein des parcelles car les infestations sont issues de pucerons cendrés qui étaient présents dès l'automne et qui ont survécu à l'hiver. Il est donc important de contrôler les bordures mais aussi l'intérieur des parcelles.

**Période de risque :** de la reprise de la végétation jusqu'au stade G4.

**Seuil indicatif de risque :** 2 colonies par m<sup>2</sup>.

### Évaluation du risque



**Le risque est faible pour la majorité des parcelles du réseau mais peut aller jusqu'à fort pour certaines situations.**

**Il faut surveiller leur évolution** régulièrement. Le temps perturbé des prochains jours n'est pas favorable à leur multiplication.

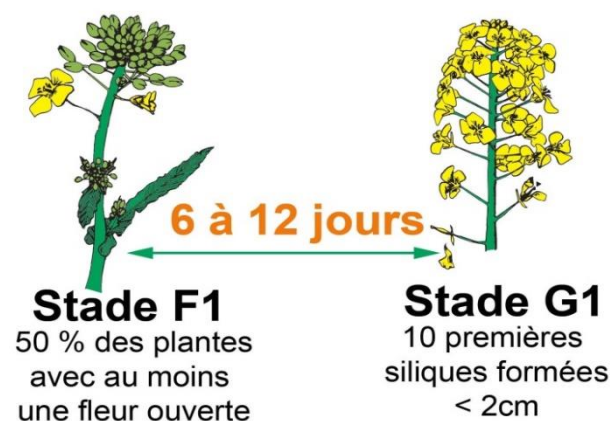
*La prise de décision pour le contrôle de ce parasite doit tenir compte aussi de la **présence des auxiliaires**.*

Pour aller plus loin :

[Surveillance et lutte contre le puceron cendré](#)

### • Sclérotinia

Les résultats des premiers kits pétales font apparaître des taux de contamination au-dessus du seuil de risque. Près de 50 % des parcelles ont atteint ou dépassé le stade de prise en compte du risque.



**Période de risque :** à partir du stade G1 – 10 premières siliques formées de moins de 2 cm (BBCH 65).

**Seuil indicatif du risque :** il n'existe pas de seuil car le risque de nuisibilité est très variable (de faible à fort) et dépend de plusieurs facteurs.

### Évaluation du risque



Le niveau de risque parcellaire peut être évalué selon :

- les indicateurs de pétales contaminés (le kit pétales),
- le nombre de cultures sensibles dans la rotation,
- les attaques des années antérieures sur la parcelle,
- les conditions climatiques humides, au moment de la période de contamination, favorables à la germination des sclérotés.

Le climat durant toute la floraison favorisera ou non l'expression de la maladie : une humidité relative de plus de 90 % dans le couvert durant 3 jours pendant la floraison et une température moyenne journalière supérieure à 10°C.



Attention : tenir compte de l'évolution de la résistance du sclérotinia aux fongicides SDHI.

### Pour aller plus loin :

[Gestion du sclérotinia](#)

[Résistances aux SDHI](#)

[Note commune Anses – INRAE – Terres Inovia / 2023 - Gestion durable de la résistance aux fongicides utilisés contre la sclérotiniose du colza \(Sclerotinia sclerotiorum\)](#)

### • Charançons des siliques

Huit parcelles ont fait l'objet d'un dénombrement sur plante mais une seule avait atteint la période de risque et le niveau de pression sur cette parcelle était très en-dessous du seuil de risque. Les conditions climatiques sont très défavorables aux déplacements des charançons des siliques pour les prochains jours vers les parcelles.

**Période de risque** : du stade G2 (les 10 premières siliques ont une longueur comprise entre 2 et 4 cm) à fin stade G4 (10 premières siliques bosselées).

**Seuil indicatif du risque** : la nuisibilité directe est faible mais une interaction forte avec les cécidomyies peut provoquer des éclatements de siliques responsables de dégâts pouvant être significatifs. Le contrôle du charançon des siliques permet de maîtriser l'impact des cécidomyies. En début d'infestation, le contrôle du ravageur en bordure de parcelle peut suffire à maîtriser les dégâts. **Le seuil retenu est de 1 charançon pour deux plantes.**

### Évaluation du risque



**Le risque est actuellement nul.** Les températures inférieures à 17°C ne sont pas favorables au vol de l'insecte. Les observations de présence devront reprendre lors de retour de conditions plus propices à son activité mais aussi à son observation (peut-être à partir du week-end prochain).

La prise en compte du stade est un élément important aussi à prendre en compte.

**Pour aller plus loin :**

[Surveillance et lutte contre le charançon des siliques et la cécidomyie](#)

# Note d'information sur l'arrêté du 20 novembre 2021 relatif à la protection des abeilles et des autres insectes pollinisateurs et à la préservation des services de pollinisation lors de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, les conditions d'autorisation et d'utilisation des produits phytopharmaceutiques en période de floraison pour certaines cultures ainsi que l'étiquetage de ces produits sont encadrés par arrêté du 20 novembre 2021 relatif à la protection des abeilles et des autres insectes pollinisateurs et à la préservation des services de pollinisation lors de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques. Cet arrêté abroge les dispositions antérieurement applicables qui étaient fixées par arrêté du 28 novembre 2003. **Ces conditions visent aussi bien désormais les insecticides et acaricides que les fongicides et herbicides.**

## - **Encadrement des autorisations de mise sur le marché**

La mise en œuvre des dispositions fixées par l'arrêté sus-cité implique de distinguer les cultures en fonction de leur potentiel attractif sur les pollinisateurs. A ce stade, 14 cultures figurent dans la liste des cultures considérées comme non attractives (Avoine, Blé, Epeautre, Lentille, Moha, Orge, Pois protéagineux - pois fourrager, Ray-grass, Riz, Seigle, Soja, Triticale, Tritordeum et autres hybrides du blé, Vigne).

**Par défaut, toutes les autres cultures sont considérées comme attractives. Les dispositions à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques en période de floraison leur sont donc applicables.**

Dans une période transitoire, les produits insecticides et acaricides bénéficiant de l'une ou l'autre des mentions dites « Abeilles » :

- « emploi autorisé durant la floraison, en dehors de la présence d'abeilles »
- « emploi autorisé au cours des périodes de production d'exsudats, en dehors de la présence d'abeilles »
- « emploi autorisé durant la floraison, et au cours des périodes de production d'exsudats en dehors de la présence d'abeilles »,

restent utilisables pour les usages concernés sur les cultures attractives en floraison ou sur les zones de butinage, jusqu'au renouvellement de l'autorisation de mise sur le marché.

La liste des cultures non attractives, mentionnée plus haut, est indicative et est susceptible d'être révisée suite à la consultation du public dont les résultats sont attendus dans les prochaines semaines.

## - **Encadrement de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques**

L'application des produits de protection sur les cultures attractives en floraison ou sur les zones de butinage ne peut désormais s'opérer que dans les **2 heures précédant le coucher du soleil et les 3 heures suivant son coucher**. Des adaptations de ces horaires devraient être possibles sous réserve de mise en œuvre de modalités apportant des garanties équivalentes pour réduire les risques d'exposition des abeilles et autres pollinisateurs.

A ce jour, en dehors des conditions de cultures sous serres et abris, qui de fait limitent l'exposition des pollinisateurs durant la floraison, aucune autre modalité apportant des garanties équivalentes pour réduire les risques d'exposition des abeilles et autres pollinisateurs n'est officiellement reconnue.

Par ailleurs, la restriction d'application à la période comprise entre les 2 H avant le coucher du soleil et les 3 H après, peut être supprimée si la contrainte horaire diminue l'efficacité des traitements du fait d'une activité exclusivement diurne des bio-agresseurs ou si la réalisation dans un délai contraint est incompatible avec les enjeux d'efficacité du traitement fongicide compte tenu de la rapidité de développement de la maladie.

A titre transitoire jusqu'au 20 juillet 2022, l'application des produits peut être réalisée sans contrainte horaire sous réserve que la température soit suffisamment basse pour éviter la présence d'abeilles.

**Les heures de début et fin, ainsi que le motif de cette dérogation doivent être consignés dans le registre pour la production végétale (cahier de traitements).**

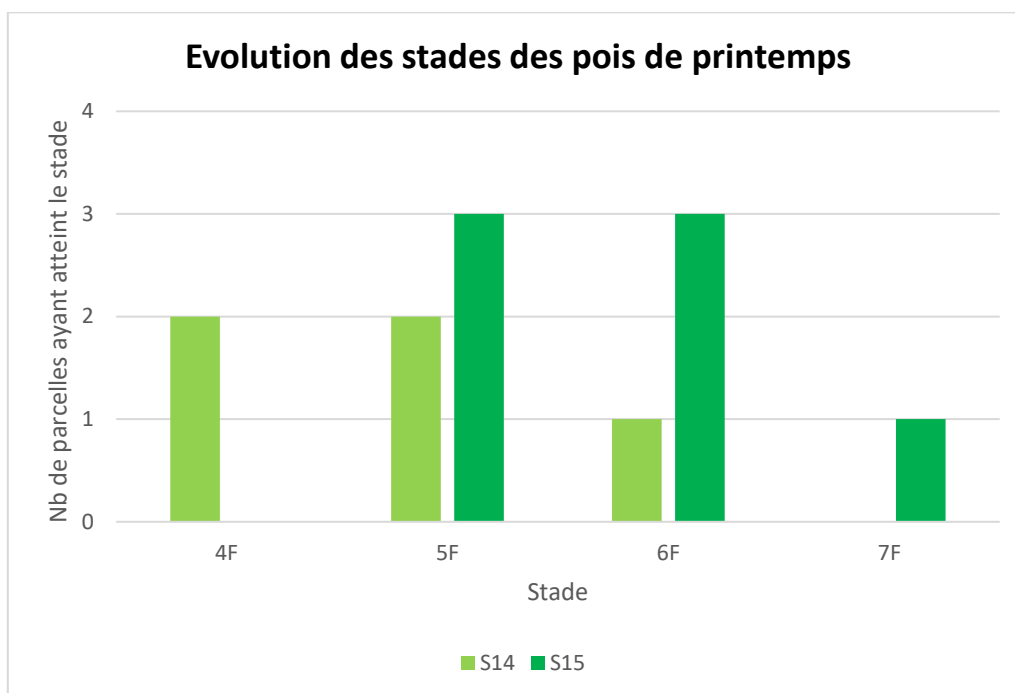
**Un couvert végétal installé dans une culture pérenne, étant susceptible de constituer une zone de butinage, doit être rendu non attractif pour les pollinisateurs préalablement à tout traitement insecticide ou acaricide sur la culture pérenne.**

**Pour aller plus loin :** [Réglementation pour la protection des insectes pollinisateurs, ce qui change pour les applications durant la floraison](#)

# Pois protéagineux de printemps

- **Stade**

Malgré les températures fraîches, les pois poursuivent leur développement. Ils atteignent les stades 5 feuilles (BBCH 15) à 7 feuilles (BBCH 17).

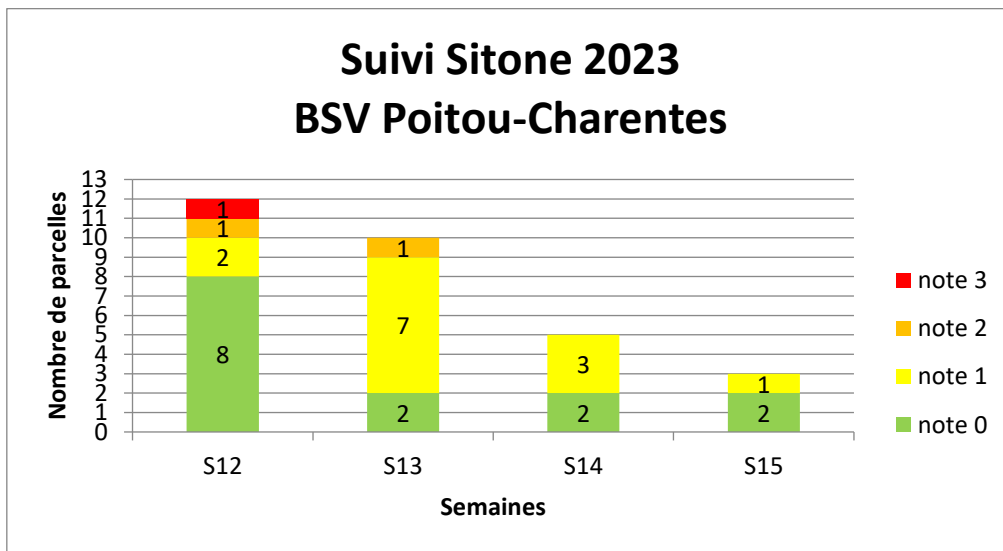


### Répartition des parcelles du réseau



- **Sitone du pois (*Sitona lineatus*)**

La présence de morsures de sitones est observée sur une parcelle de pois de printemps à la note de 1 (1 à 4 morsures par plante).

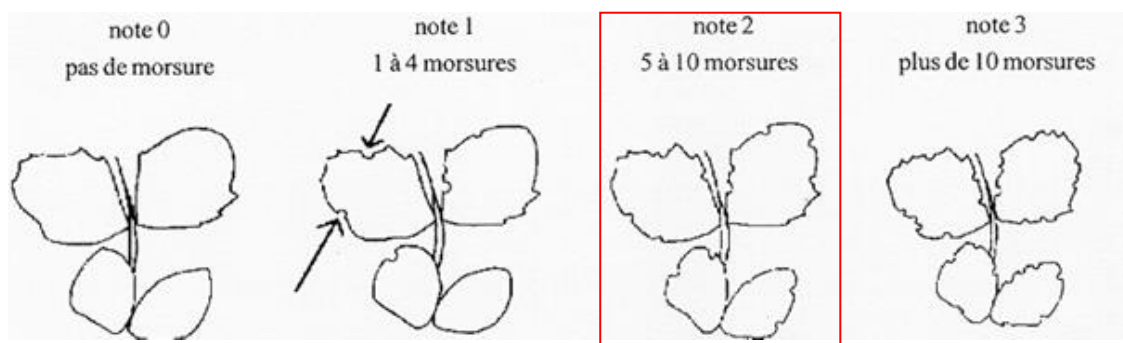


**Période de risque :** de la levée au stade 5-6 feuilles (BBCH 09 à BBCH 15).

**Seuil indicatif de risque :** note 2 : 5 à 10 morsures par plante, sur les dernières feuilles.

Les sitones sont favorisés par un temps ensoleillé, sans vent, et à des températures supérieures à 12°C.

Pour rappel, si les dégâts d'adultes sont peu préjudiciables au pois, ce sont les larves qui, en grignotant les nodosités, impactent la croissance et la robustesse du pois. Le suivi des adultes permet de limiter les pontes et ainsi la présence de larves.



#### Évaluation du risque

Le risque diminue pour devenir faible, les parcelles de pois sortant de la période de risque. A surveiller jusqu'au stade 6 feuilles des pois.

#### Leviers agronomiques

Soigner l'implantation permet une levée rapide des pois, les rendant plus à même de tolérer les attaques des ravageurs de début de cycle.

Vous trouverez une description de ce ravageur en annexe du [BSV n°5](#) ainsi que sur le site internet de Terres Inovia :

<https://www.terresinovia.fr/-/ravageurs-du-pois-le-sitone>

- **Autres ravageurs du pois**

Des dégâts d'oiseaux sont signalés, avec des attaques parfois très importantes.

- **Ascochyte du Pois (*Ascochyta pinodes*) (Anciennement nommée Anthracnose)**

La maladie est observée sur 3 parcelles de pois de printemps, à des intensités faibles.



## **Période de risque**

Du **stade 9 feuilles** jusqu'à la fin du stade limite d'avortement (**BBCH 19 à BBCH 79**).

### **Évaluation du risque**

Le risque est considéré comme **moyen** : la maladie apparaît de manière précoce dans les parcelles, favorisée par un temps doux et humide. Son développement est à surveiller.

### **Leviers agronomiques**

Respecter les densités de semis afin de favoriser un couvert aéré, moins favorable au développement des maladies.

Vous trouverez une description de cette maladie sur le site internet de Terres Inovia :

<https://www.terresinovia.fr/-/diagnostiquer-les-maladies-aeriennes-du-pois>



**Ascochytose** – source Terre Atlantique

## • **Rappel des stades**



**Stade foliaire**



**Début floraison**

# Blés d'hiver

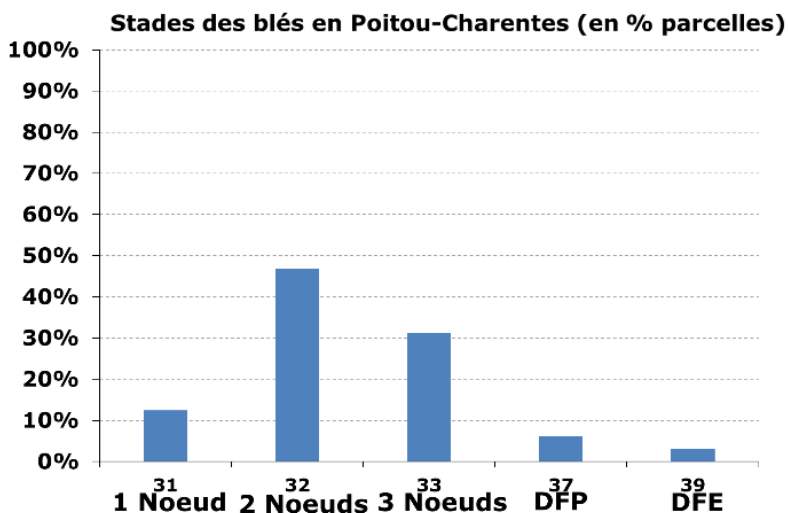
Le temps sec et ensoleillé de la semaine dernière laisse la place à un temps couvert avec des averses jusqu'à vendredi, les températures restent globalement douces.

## Prévisions selon MétéoFrance pour les stations de :

|                  | MERCREDI 12                       | JEUDI 13                         | VENDREDI 14                      | SAMEDI 15             | DIMANCHE 16            | LUNDI 17              | MARDI 18                         |
|------------------|-----------------------------------|----------------------------------|----------------------------------|-----------------------|------------------------|-----------------------|----------------------------------|
| <b>Poitiers</b>  | 9° / 13°<br>▶ 30 km/h<br>60 km/h  | 4° / 12°<br>◀ 15 km/h            | 5° / 15°<br>▶ 30 km/h<br>50 km/h | 8° / 16°<br>▶ 15 km/h | 9° / 18°<br>▶ 15 km/h  | 7° / 18°<br>▶ 15 km/h | 6° / 19°<br>▶ 15 km/h<br>40 km/h |
| <b>Niort</b>     | 9° / 13°<br>▶ 30 km/h<br>60 km/h  | 4° / 12°<br>▶ 15 km/h            | 6° / 15°<br>▶ 35 km/h<br>60 km/h | 8° / 17°<br>▶ 15 km/h | 10° / 18°<br>◀ 15 km/h | 8° / 19°<br>▶ 15 km/h | 7° / 20°<br>▶ 15 km/h<br>45 km/h |
| <b>Saintes</b>   | 10° / 14°<br>▶ 20 km/h<br>70 km/h | 6° / 12°<br>▶ 15 km/h<br>80 km/h | 7° / 16°<br>▶ 30 km/h<br>55 km/h | 9° / 16°<br>▶ 20 km/h | 10° / 18°<br>◀ 15 km/h | 8° / 20°<br>▶ 15 km/h | 7° / 20°<br>▶ 20 km/h            |
| <b>Angoulême</b> | 10° / 14°<br>▶ 20 km/h<br>70 km/h | 5° / 11°<br>◀ 15 km/h<br>55 km/h | 6° / 15°<br>▶ 25 km/h<br>50 km/h | 8° / 17°<br>▶ 20 km/h | 9° / 18°<br>▶ 15 km/h  | 7° / 19°<br>▶ 15 km/h | 6° / 20°<br>▶ 20 km/h            |

## • Stade phénologique et état de la culture

Les températures de la semaine dernière ont été favorables au développement des céréales. Les stades des blés d'hiver varient du stade 1 nœud (BBCH 31) au stade Dernière Feuille Etalée (DFE, BBCH 39), mais une bonne partie des parcelles du réseau sont entre 2 et 3 nœuds (BBCH 32 - 33).



## • Virose : JNO

Des symptômes de JNO sont signalés dans 2 parcelles sur des variétés RGT Cesario et Pilier en Deux-Sèvres.

## • Septoriose

Cette maladie est présente dans 27 des 30 parcelles du réseau dont 4 sont encore au stade 1 nœud et 3 parcelles aux stades DFP et DFE.

- Pour les parcelles aux stades 2 et 3 nœuds : 8 parcelles ont des symptômes sur les F2 dont 2 avec 30 et 50 % des F2 attaquées sont semées avec des variétés peu sensibles.
- Pour les 3 parcelles ayant atteint la DFP ou DFE, qui sont semées avec des variétés « Assez sensible à peu sensible » et avec des mélanges : leurs F3 sont toutes attaquées et la septoriose est présente sur la F2 de 2 parcelles.

Le modèle Septo-LIS® d'Arvalis montre pour les variétés assez sensibles (type Oregrain) un risque modéré à fort selon la précocité de semis. Pour les variétés résistantes (type RGT Césarío) le risque est généralement faible plus particulièrement pour les semis après le 10 novembre.

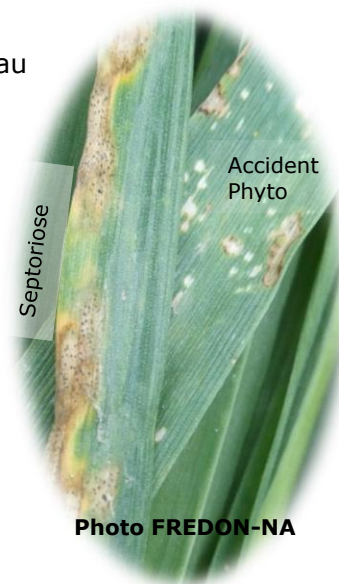


Photo FREDON-NA

### Septo-LIS® d'Arvalis

| Simulation : 11/04/2023 |                        | Variete : OREGRAIN, semée le : |               | Variete : RGT CESARIO, semée le : |               |
|-------------------------|------------------------|--------------------------------|---------------|-----------------------------------|---------------|
| ARVALIS                 | Station :              | 20/10/2022                     | 10/11/2022    | 20/10/2022                        | 10/11/2022    |
| Departement : 16        | CHALAIS - RIOUX-MARTIN | Risque Fort                    | Risque Modéré | Risque Faible                     | Risque Faible |
| Departement : 17        | SAINTES                | Risque Fort                    | Risque Modéré | Risque Modéré                     | Risque Faible |
| Departement : 17        | ST LAURENT DE LA PREE  | Risque Fort                    | Risque Modéré | Risque Faible                     | Risque Faible |
| Departement : 79        | THOUARS                | Risque Fort                    | Risque Modéré | Risque Faible                     | Risque Faible |
| Departement : 79        | NIORT SOUCHE           | Risque Fort                    | Risque Modéré | Risque Faible                     | Risque Faible |
| Departement : 86        | POITIERS - BIARD       | Risque Fort                    | Risque Faible | Risque Faible                     | Risque Faible |
| Departement : 86        | CIVRAY                 | Risque Fort                    | Risque Modéré | Risque Faible                     | Risque Faible |
| Departement : 86        | MONTMORILLON           | Risque Fort                    | Risque Modéré | Risque Faible                     | Risque Faible |

Risque Fort Risque Modéré Risque Faible

**Période de risque :** à partir du stade « 2 nœuds ».

#### Seuil indicatif du risque :

- Variétés sensibles : si plus de 20 % des feuilles F4 définitives présentent des symptômes (4 feuilles sur 20).
- Variétés peu sensibles : si plus de 50 % des feuilles F4 définitives présentent des symptômes.
- Pour les parcelles à base de mélange variétal de différentes sensibilités à cette maladie, il n'existe pas de seuil de référence. Il convient de diminuer le risque au prorata du taux des variétés tolérantes dans votre mélange. Ainsi, la décision de protection contre cette maladie doit être raisonnée en fonction de vos observations (sur un échantillon plus important que pour les mono- variétés) et le niveau moyen de sensibilité des variétés en mélange.

#### Rappel :

Au stade 2 nœuds :

- La feuille pointante deviendra la F2 définitive.
- La F2 du moment déployée deviendra la F4 définitive.

A partir du stade Dernière Feuille Etalée (BBCH 39), l'observation se fait sur la F3 définitive, avec le seuil de 20 % pour les variétés sensibles et 50 % pour les variétés peu sensibles.

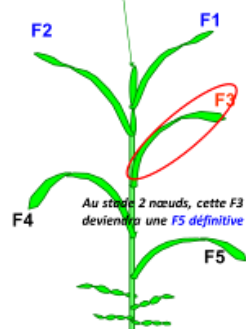
Il convient de faire attention au moment de l'observation de bien suivre le déploiement progressif des futures feuilles qui sont déjà formées au stade 2 nœuds.

Au stade 2 nœuds (Z32)  
la F2 définitive est pointante

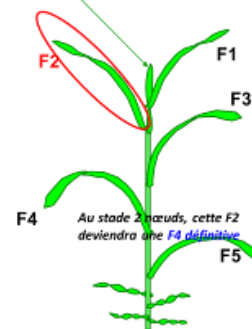
Feuille pointante pas comptée car non encore déployée

Tableau de correspondance entre feuilles visibles et feuilles définitives sur céréales à paille, en année normale :

| Feuille déployée | Au stade 1 nœud<br>BBCH 31                           | Au stade 2 nœuds<br>BBCH 32 | Au stade dernière feuille pointante<br>BBCH 37 | Au stade dernière feuille étalée<br>BBCH 39 |
|------------------|--|-----------------------------|--|---|
|                  | Cela correspond aux feuilles définitives suivantes : |                             |  |   |
| F1               | F4   | F3                          | F2   | F1  |
| F2               | F5   | F4                          | F3   | F2  |
| F3               | F6   | F5                          | F4   | F3  |



Feuilles du moment à observer



F2 = Feuille pour décider

## Évaluation du risque

Les blés tendres sont en majorité en période de risque septoriose et des symptômes sont notables sur les feuilles basses dans de nombreuses parcelles. Les prévisions climatiques des prochains jours sont favorables à la progression des contaminations foliaires rendant le **risque modéré à fort pour les variétés sensibles à assez sensibles et faible à modéré pour les autres.**

**Surveillez l'évolution des symptômes sur les dernières feuilles à partir du stade 2 nœuds.**

Ce risque doit être évalué par l'observation, **sur les 3 derniers étages foliaires**, en fonction de la sensibilité variétale.

Surveillez en priorité les variétés sensibles, semées en octobre.

B

## Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

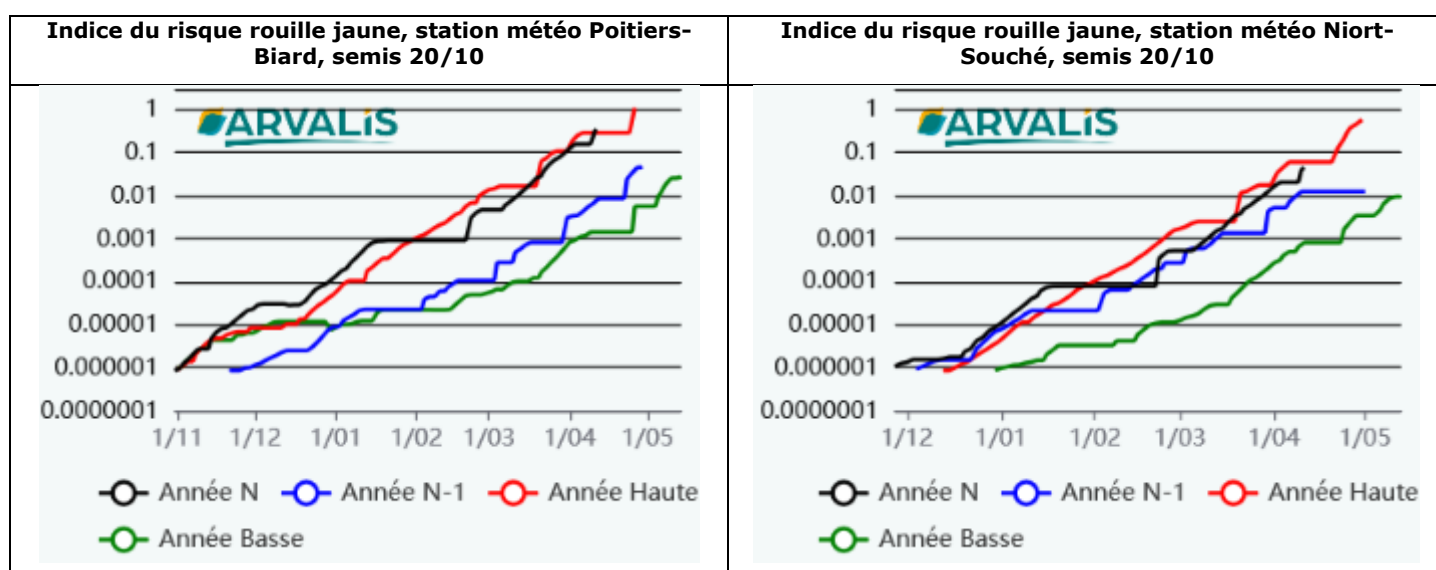
Les produits de biocontrôle sont listés dans la note de service DGAL/SDSPV/ 2022-949 datant du 22/12/22. [Téléchargez la liste.](#)

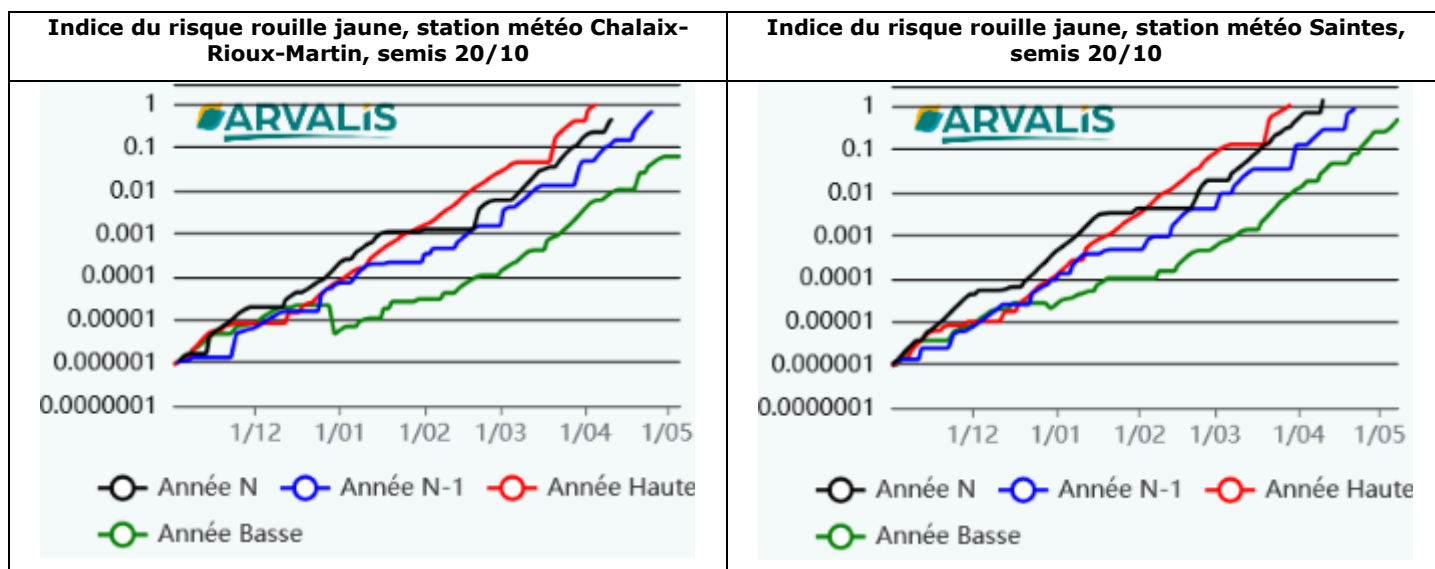
## • Rouille jaune

Non observée dans les parcelles du réseau mais elle est signalée sur les variétés Oregain et Arkeos à Colombiers (86) en plus des 2 parcelles notées les semaines dernières.

Les résultats du modèle Yello, qui sont basés sur une variété Très Sensible à la rouille jaune (accentuant le risque) montrent une progression régulière de l'indice de rouille jaune notamment depuis mi-février. Son indice de risque semble évoluer vers un scénario climatique favorable à l'apparition de la maladie, notamment sur les semis les plus précoces.

Graphes épidémiologiques issus du modèle Yello





**Echelle de résistance à la rouille jaune**

| Références                   |             |                       | Nouveautés et variétés récentes |             |              |               |
|------------------------------|-------------|-----------------------|---------------------------------|-------------|--------------|---------------|
| <b>Résistants</b>            |             |                       |                                 |             |              |               |
| HANSEL                       | KWS EXTASE  | LG APOLLO<br>CROSSWAY | KWS CONSORTIUM SHAUN            | SHREK       | SU HYNTECT   |               |
| <b>Assez résistants</b>      |             |                       |                                 |             |              |               |
|                              | KWS SPHERE  | CHEVIGNON             | BALZAC                          | JUNIOR      | LG ABILENE   | LG SKYSCRAPER |
|                              | KWS ULTIM   | GRIMM                 | MELVIL                          | RGT PACTED  | SU HYCARDI   | SU MOUSQUETON |
|                              | TALENDOR    | RGT PERKUSSIO         | GREKAU                          | SPACIUM     | SU ECUSSON   | SU MARMITON   |
|                              | WINNER      | SY ROCINANTE          | ARCACHON                        | BACHELOR    | SU ADDICTION | SY ADMIRATION |
|                              | RGT CESARIO | ADVISOR               | HYACINTH                        | KWS AGRUM   | KWS PARFUM   | THIPIC        |
|                              |             |                       | AMPLEUR                         |             |              |               |
| <b>Moyennement sensibles</b> |             |                       |                                 |             |              |               |
| PROVIDENCE                   | LG AUDACE   | LG ABSALON            | CELEBRITY                       |             |              |               |
|                              | GARFIELD    | AUTRICUM              | KWS PERCEPTIUM KWS DAG          |             |              |               |
|                              | RUBISKO     | RGT ROSASKO           | LG ACADIE                       |             |              |               |
| <b>Assez sensibles</b>       |             |                       | LG ARLETY                       | RGT LETSGO  | SU HYREAL    |               |
|                              |             |                       | PRESTANCE                       | RGT TWEETEO |              |               |
| (SEPIA)                      | GERRY       | COMPLICE              |                                 |             |              |               |
|                              | RGT VIVENDO | OREGRAIN              |                                 |             |              |               |
| <b>Très sensibles</b>        |             |                       | RGT PALMEO                      |             |              |               |
|                              |             |                       | AGENOR                          |             |              |               |
|                              |             |                       | PICTAVUM                        |             |              |               |
|                              |             |                       | LG ASTERION                     |             |              |               |
|                              |             |                       | TENOR                           |             |              |               |
|                              |             |                       | CAMPESINO                       |             |              |               |
|                              |             |                       | RGT SACRAMENTO                  |             |              |               |
|                              |             |                       | RGT MONTECARLO                  |             |              |               |

( ) à confirmer  
 Source : essais pluriannuels de post-inscription (ARVALIS et partenaires) et d'inscription (CTPS/GEVES).

### Évaluation du risque

En absence de symptômes, le risque est faible notamment sur les variétés assez résistantes. Pour les variétés sensibles le risque est faible à modéré mais, il convient de rester vigilant et de surveiller d'éventuelles apparitions de symptômes.

Le temps mitigé prévu pour cette semaine peut être favorable à l'évolution de cette maladie selon les situations.

Surveillez en priorité les variétés sensibles, semées en octobre ou première quinzaine de novembre.

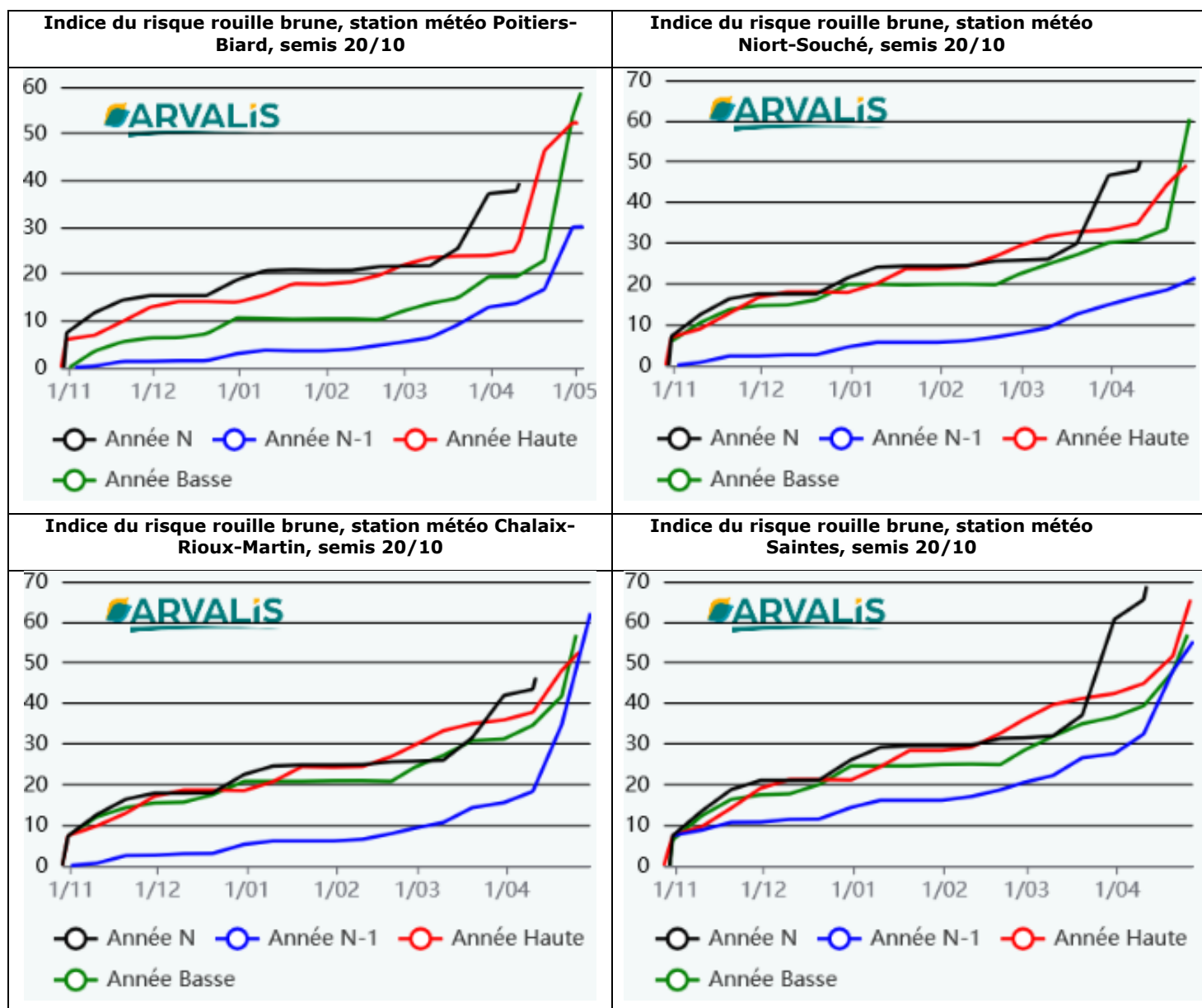
☐ Consultez la fiche « [Rouille jaune](#) » du Guide de l'Observateur.

### • Rouille brune

Des pustules de rouille brune sont notées sur les F3 d'une parcelle de blé tendre avec une variété assez résistante (LG Absalon) au stade 2 noeuds.

Les résultats du modèle SPIROUIL, montrent pour la majorité des postes météo, une évolution assez rapide ces derniers jours. L'indice de risque a atteint ou dépassé celui de l'année de référence haute pour les principales stations.

## Graphes épidémiologiques issus du modèle SPIROUIL



**Période de risque :** à partir du stade « 2 nœuds ».

**Seuil indicatif du risque :** apparition de pustules sur l'une des 3 feuilles supérieures.

### Évaluation du risque

Pour les semis précoces avec des variétés sensibles le risque est **modéré**. Pour les autres (variétés peu sensibles à résistantes ou semis tardifs), le risque est faible.

Le temps prévu pour les prochains jours peut être favorable au développement de ce champignon.

Surveillez les variétés sensibles, au stade de sensibilité, notamment sur les parcelles de la bordure océanique, où humidité et douceur peuvent favoriser son développement.

### • Oïdium

Des symptômes sont observés faiblement dans 6 des 27 parcelles, dont une semée avec une variété assez sensible qui est au seuil indicatif du risque.

**Période de risque :** du stade épi 1 cm à grain laiteux (BBCH 75).

## Seuil indicatif du risque :

- Variétés sensibles : plus de 20 % des plantes atteintes sur les étages foliaires supérieurs (3 dernières feuilles).
- Autres variétés : plus de 50 % des plantes atteintes sur les étages foliaires supérieurs (3 dernières feuilles).

Une feuille est considérée comme atteinte lorsque le feutrage blanc couvre plus de 5 % de la surface du limbe.

### Évaluation du risque

Le risque oïdium est faible pour la majorité des situations sauf pour les variétés sensibles où il convient de rester vigilant.

Les conditions climatiques peuvent être favorables, selon les localités, pour le développement de cette maladie. L'évolution de ce champignon est favorisée en conditions de forte hygrométrie nocturne et temps sec et chaud le jour et des biomasses importantes.

Surveillez les variétés sensibles.

**Echelle de résistance à l'oïdium**

Références Nouveautés et variétés récentes

**Les plus résistants**

|                              |  |   |   |   |   |  |
|------------------------------|--|---|---|---|---|--|
| <b>Résistant</b>             |  | LG ABSALON<br>HYLIGO<br>CAMPESINO               | ↑ | LG SKYSCRAPER<br>CELEBRITY<br>JUNIOR              | SU ECUSSON<br>GREKAU<br>KWS AGRUM           | KWS DAG<br>KWS PERCEPTUM<br>RGT LETSGO                 |
| <b>Assez résistant</b>       |  | GARFIELD<br>AUTRICUM<br>RGT MONTECARLO<br>GRIMM |   | ARCACHON<br>AMPLEUR<br>KWS CONSORTIUM<br>HYACINTH | BALZAC<br>LG ARLETY<br>KWS PARFUM<br>MELVIL | SU HYCARDI<br>LG AUDACE<br>SU MOUSQUETON<br>RGT PALMED |
| <b>Moyennement résistant</b> |  | COMPLICE<br>CHEVIGNON                           |   | PICTAVUM<br>LG ABILENE<br>BACHELOR<br>LG ACADIE   | SPACIUM<br>RGT TWEETEO<br>SU HYNTACT        | SU ADDICTION<br>SU MARMITON<br>THIPIIC                 |
| <b>Assez sensible</b>        |  | RGT SACRAMENTO<br>WINNER                        |   | SHAUN<br>PRESTANCE                                | SHREK<br>RGT PACTED                         | SU HYREAL  |
| <b>Sensible</b>              |  | TENOR<br>KWS SPHERE                             |   | SY ADMIRATION<br>LG ASTERION<br>AGENOR            |   |  |
|                              |  | <b>Les plus sensibles</b>                       |   |   |   |  |

( ) : à confirmer

Source : essais pluriannuels de post inscription (ARVALIS et partenaires) et d'inscription (CTPS/GEVES)

## • Piétin verse

En progression par rapport à la semaine dernière. Les symptômes sont observés dans 8 des 21 parcelles. 1 des 8 parcelles n'a pas encore atteint le stade 2 nœuds, **stade à partir duquel la gestion de cette maladie est de faible efficacité.**

Dans le réseau Poitou-Charentes, 14 des 65 parcelles (22 %) sont semées avec des variétés sensibles à moyennement sensibles (note CTPS < 5), le reste des parcelles (78 % de l'ensemble du réseau) sont constituées de mélange variétal ou de variétés tolérantes (note CTPS > ou = 5).

Ce champignon peut être facilement confondu avec le rhizoctone, en cas de doute, consultez les fiches Accidents :

<http://www.fiches.arvalis->

Le risque peut être estimé grâce à la grille de risque et la sensibilité variétale (Cf. BSV n°10).

**Pour les parcelles à base de mélange variétal de différentes sensibilités** à cette maladie, il n'existe pas de seuil de référence. Il convient de diminuer le risque au prorata du taux des variétés tolérantes dans votre mélange. Ainsi, la décision de protection contre cette maladie doit être raisonnée en fonction de vos observations et le niveau moyen de sensibilité des variétés en mélange.



Photo FREDON-NA

### Évaluation du risque

Bien que quelques symptômes soient visibles, le niveau de risque Top et les prévisions climatiques peu favorables à de nouvelles contaminations rendent le **risque globalement faible notamment** pour les parcelles avec des variétés tolérantes.

Pour les autres variétés, il est possible d'observer les symptômes de cette maladie et le **risque aurait dû être estimé à l'approche du stade épi 1 cm (BBCH 30)**. Pour les mélanges, il convient de prendre en compte, en plus des différences de sensibilité à cette maladie, la variabilité des stades de développement.

Surveillez en priorité les parcelles semées précocement en terres de limons.

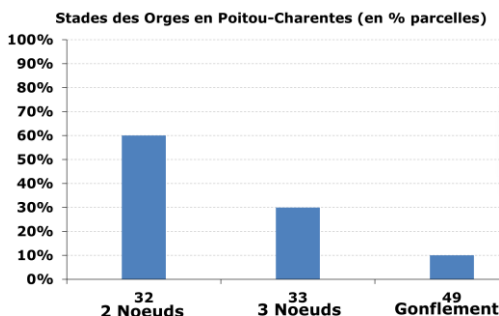
 **Consultez la fiche « [Piétin verse](#) » du Guide de l'Observateur.**



## ORGE D'HIVER

### • Stade phénologique et état de la culture

Les stades d'orges d'hiver du réseau sont **très variables** de 2 nœuds (BBCH 32) au stade gonflement de l'épi (BBCH 45). Toutes les parcelles sont en période de sensibilité aux maladies foliaires.



### • Helminthosporiose de l'orge

Des symptômes de cette maladie sont observés dans 8 des 10 parcelles. Le taux d'attaques foliaires devient significatif pour au moins 3 parcelles.

**Période de risque :** du stade « 1 nœud » (31) au stade « gaine éclatée » (47).

**Seuil indicatif du risque :**

- Variétés sensibles : plus de 10 % des feuilles atteintes.
- Variétés moyennement et peu sensibles : plus de 25 % des feuilles atteintes.

#### Évaluation du risque

Les parcelles sont toutes en période de risque et les prévisions climatiques sont favorables à de nouvelles contaminations. **Le risque est modéré à fort selon la sensibilité variétale.** Observez vos parcelles.

En cas de présence également de Rhynchosporiose, le risque est à évaluer en comptabilisant l'ensemble des taches de ces deux maladies dès le stade « 1 nœud » (si la somme des feuilles atteintes par l'une ou l'autre des maladies dépasse 10 ou 25 % (selon la sensibilité variétale), le seuil est atteint.

### • Rhynchosporiose de l'orge

Les attaques de cette maladie sont plus visibles que les semaines précédentes. Elles sont présentes dans 4 des 10 parcelles observées. Une seule parcelle présente des taux d'attaques significatifs.

**Période de risque :** du stade « 1 nœud » (31) au stade « sortie des barbes » (49).

**Seuil indicatif du risque :**

- Variétés sensibles : plus de 10 % des feuilles atteintes et plus de 5 jours avec pluies > 1 mm depuis le stade « 1 nœud » (31).
- Variétés moyennement et peu sensibles : plus de 10 % des feuilles atteintes et plus de 7 jours avec pluies > 1 mm depuis le stade « 1 nœud » (31).



#### Évaluation du risque

Selon les situations climatiques (pluies et averses prévues), de nouvelles contaminations sont possibles et le niveau de risque peut évoluer.

Le délai d'incubation très long (30 jours environ) impose de rester vigilant. Les symptômes sont en cours d'apparition. Observez vos parcelles.

En cas de présence également d'helminthosporiose, le risque est à évaluer en comptabilisant l'ensemble des taches de ces deux maladies dès le stade « 1 nœud » (si la somme des feuilles atteintes par l'une ou l'autre des maladies dépasse 10 ou 25 % (selon la sensibilité variétale), le seuil est atteint.

### • Rouille naine de l'orge

Quelques pustules de cette maladie sont notées dans 1 des 10 parcelles qui est semée avec un mélange variétal. Aucune parcelle du réseau n'est semée avec des variétés sensibles.

**Période de risque :** du stade « 1 nœud » (31) au stade « gaine éclatée » (47).

## Seuil indicatif du risque :

- Variétés sensibles : plus de 10 % des feuilles atteintes.
- Variétés moyennement et peu sensibles : plus de 50 % des feuilles atteintes.

### Évaluation du risque

Le risque est faible pour le moment. Le climat à venir devrait permettre aux symptômes d'apparaître, notamment sur les variétés sensibles. Restez vigilant sur sa progression.

## • Oïdium de l'orge

Maladie observée faiblement dans une parcelle au stade 2 noeuds.

**Période de risque** : à partir du stade épi 1 cm (BBCH 30).

## Seuil indicatif du risque :

- Variétés sensibles : plus de 20 % des feuilles atteintes.
- Variétés moyennement et peu sensibles : plus de 50 % des feuilles atteintes.

### Évaluation du risque

Cette maladie est présente, le retour d'un climat relativement sec peut la favoriser. Le risque est faible pour l'instant mais restez vigilant sur sa progression notamment sur les variétés sensibles.



Photo : Fredon NA

## • Septoriose de l'orge

La septoriose de l'orge n'est pas une maladie courante et préjudiciable des cultures d'orges en France. Cependant, suite à une détection de *Parastagonospora avenae f.sp.triticea* signalée en janvier 2016 par les autorités chinoises, espèce de quarantaine en Chine, des actions sont entreprises pour mieux caractériser les espèces en présence et augmenter les mesures de prévention. Ainsi, la surveillance des symptômes de septoriose de l'orge a été renforcée dans les réseaux d'épidémiologie et les expérimentations. **Merci d'en tenir compte dans les observations et de faire remonter l'information, si nécessaire, au BSV de votre région.**



Symptômes de septoriose de l'orge

## • Charbon nu

La surveillance des souches de ce champignon est nécessaire. En cas de présence, merci de nous le signaler (adresse en page 1).

Les épis charbonnés sont issus de semences préalablement contaminées. Le champignon présent dans la semence progresse au cours du développement de la plante à l'intérieur de la tige d'orge, atteint les ébauches florales de l'épi et forme des masses de spores noires à l'emplacement des grains.

Aucune lutte n'est possible en végétation. Seule la prophylaxie permet de limiter les contaminations. L'utilisation des semences provenant de parcelles contaminées, même avec peu d'épis, est à proscrire.

### **Vérifier vos parcelles.**

Comme les épis charbonnés sont souvent plus courts, ils sont donc moins visibles et nécessitent de parcourir l'ensemble de la parcelle pour déterminer si la parcelle est atteinte et réaliser un bon diagnostic.

Actuellement, avec le vent, les spores des épis charbonnés contaminent les épis sains.

Le moment le plus propice à la contamination se situe pendant la floraison. On estime que la contamination peut se propager jusqu'à 150 mètres dans le sens du vent et 60 mètres dans le sens contraire. Attention donc à vérifier également les parcelles voisines !



### **Guide de l'observateur Céréales à paille pour vous aider**

Un guide de l'Observateur *céréales à paille* a été édité par le réseau des BSV Grandes cultures Nouvelle-Aquitaine. Il permet de mettre en place des observations sur votre exploitation, avec des protocoles d'observations pour chaque pathogène, des détails et photos d'identifications, des astuces d'observations et des éléments de comparaison avec d'autres pathogènes. Vous y trouverez aussi des informations sur les facteurs favorisant le pathogène et les méthodes prophylactiques à mettre en place pour limiter l'installation ou le développement du pathogène. Ce guide est composé à la fois :

- de fiches générales qui rappellent les bonnes pratiques d'observations, les outils d'aides à l'analyse de risque (modèles, grille de risques...),
- de fiches individuelles par bio-agresseur qui permettent d'identifier les bio-agresseurs et leurs symptômes, d'éviter les confusions, .... pour affiner l'analyse de risque et la gestion des parcelles.

Vous pouvez **télécharger le guide complet et/ou les fiches individualisées par pathogène** : [Guide observateur céréales à paille](#).

## **Notes nationales Biodiversité :**



**Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Grandes cultures / Edition Poitou-Charentes sont les suivantes :** Agriculteurs, Agri Distri Services, CDA16, Groupe CDA17-CDA79, CDA 86, CAP FAYE-SUR-ARDIN, CAVAC VILLEJESUS, CEA LOULAY, COOP DE LA TRICHERIE, COOP MANSLE-AUNAC, COOP SAINT-PIERRE-DE-JUILLERS, COOP SEVRE-ET-BELLE, ETS BUCHOU, ETS FERRU, ETS LAMY-BIENAIME, FREDON-NA, Lycée agricole Xavier BERNARD, NEOLIS, OCEALIA, SOUFFLET AGRICULTURE, TERRE ATLANTIQUE, TERRES INOVIA

**Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).**

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".